

# 24<sup>e</sup> Journée de **p**athologie **i**nfectieuse **p**édiatrique **a**mbulatoire

le samedi 9 octobre 2021

à la Maison de la Chimie  
28 bis, rue Saint-Dominique, 75007 Paris  
de 9h à 17h



Sous la direction scientifique de Robert Cohen  
avec Infovac-France

l'Association clinique et thérapeutique infantile du Val-de-Marne (ACTIV)  
le Groupe de pathologie infectieuse pédiatrique (GPIP)  
l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA)  
et la revue Médecine & enfance

## Sujets (pré-programme)

Immunité entraînée, croisée, spécifique : je n'y comprends rien !  
Efficacité relative des différentes mesures d'hygiène contre les virus respiratoires  
Les infections à SARS-CoV-2 : on va tout vous expliquer  
Tests antigéniques et PCR pour les nuls  
Mieux comprendre les sérologies (ELISA, anticorps neutralisants, test rapide...)  
Infections non Covid depuis le début de la pandémie  
Enfants moins contaminés, moins contaminants ?  
Les variants : ça n'arrête pas !  
ACTIV-PARI : mobilisation des structures de recherche durant  
la pandémie : Coville, Pandor, Vigil, what else ?  
Hospitalisations pédiatriques pour Covid-19 en France et dans le monde  
Vaccins contre le SARS-CoV-2 : où en est-on ?

## Orateurs pressentis

François Angoulvant, Martin Chalumeau, Jérémy Cohen, Marie-Aliette Dommergues,  
Albert Faye, Joël Gaudelus, Yves Gillet, Christèle Gras-Le Guen, Emmanuel Grimprel,  
Hervé Haas, Elise Launay, Corinne Levy, Naim Ouldali, Didier Pinquier,  
Josette Raymond, Olivier Romain, Emmanuelle Varon, François Vié le Sage

La journée se tiendra en présentiel dans le respect des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19

Avec le soutien institutionnel de :



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA 24<sup>e</sup> JOURNÉE DE PATHOLOGIE INFECTIEUSE PÉDIATRIQUE AMBULATOIRE  
à envoyer avec votre règlement de 215 euros (tarif étudiant : 105 euros) à  
EDIMARK/MÉDECINE ET ENFANCE/JPIPA, 44 rue de Prony, 75017 Paris

NOM, Prénom

Adresse

Code postal, Ville

Courriel (ne pas oublier de remplir cette ligne pour la confirmation d'inscription)

Je joins un chèque de 215 euros (ou 105 euros) à l'ordre d'Edimark

Une confirmation d'inscription et un reçu vous seront envoyés **par mail** dès réception de votre bulletin d'inscription

Renseignements par e-mail ou par téléphone : [cmuczinski@edimark.fr](mailto:cmuczinski@edimark.fr) - 01 45 74 91 01

# Conditions générales de vente et d'inscription

## Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire

Samedi 9 octobre 2021, de 9h à 17h, Maison de la Chimie, 75007 Paris

Entre les soussignés :

### 1. La société Edimark

société au capital de 5 330 285 euros, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 493 005 581 dont le siège social est sis 44 rue de Prony, 75017 PARIS, représentée par sa Présidente, Madame Claudie DAMOUR-TERRASSON et :

**2. L'apprenant :** s'inscrivant en renvoyant le coupon d'inscription dûment complété et signé.

**En confirmant son inscription, le participant certifie accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente et d'inscription.**

**L'inscription en ligne et le règlement de la Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire valent contrat entre les soussignés.**

**Article 1. Dispositions générales.** 1.1. Acceptation des conditions générales. L'apprenant (l'acheteur) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les accepter sans réserve avant de passer commande. Il renonce à opposer toute autre condition générale de vente. Toute commande vaut acceptation définitive des présentes conditions générales de vente en vigueur. 1.2. **Objet.** Organisation par EDIMARK d'une journée d'information intitulée : *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire*, en présentiel au bénéfice de l'apprenant. Les présentes conditions générales de vente et d'inscription déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société EDIMARK lors de la *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire*. La *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire* est organisée par la société EDIMARK le samedi 9 octobre 2021 de 9 heures à 17 heures, à la Maison de la Chimie (75007 PARIS). La *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire* est une journée d'information réservée aux médecins. Elle regroupe les interventions de plusieurs professionnels du domaine autour des thématiques suivantes présentées au recto de ce feuillet. Le lieu et les horaires peuvent faire l'objet d'aménagement si les circonstances y obligent.

**Article 2. Modalités d'inscription.** L'inscription se fait via le bulletin d'inscription et n'est ouverte qu'aux médecins. La validation définitive de l'inscription se fait par lettre de confirmation de la part d'EDIMARK envoyée au participant à réception du règlement par chèque. Le règlement s'effectue par chèque(s) libellé(s) en euros à l'ordre d'EDIMARK et doit être retourné par courrier à l'adresse postale : EDIMARK/Médecine & enfance, 44, rue de Prony, 75017 Paris. Le nombre de places étant limité, les inscriptions se font dans la limite des places disponibles et par ordre de réception des règlements, le cachet de la poste faisant foi.

**Article 3. Tarifs.** Les tarifs de la formation sont les suivants :  
– médecins : 179,17 € HT, 215 € TTC ;  
– étudiants en médecine ou retraités médecins : 87,50 € HT, 105 € TTC.  
Ce tarif inclut un service de restauration complet (pauses café et déjeuner). EDIMARK s'engage à vous fournir, sur demande, une attestation de participation et/ou une facture.

**Article 4. Conditions d'annulation.** En cas d'annulation de la formation par l'apprenant, la Société EDIMARK se réserve le droit de facturer à l'apprenant des frais d'annulation calculés comme suit :  
– si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le début de l'événement, les frais d'inscription sont remboursés ;  
– si l'annulation intervient moins de 14 jours ouvrables avant le début de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué. Les annulations doivent être justifiées et adressées à EDIMARK/Médecine & enfance par courriel et confirmées par courrier. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, si des mesures plus restrictives contraignaient EDIMARK à annuler la prestation, un montant forfaitaire de 70 € serait retenu ou la totalité du montant de l'inscription serait reportée à la première demande pour le prochain congrès.

**Article 5. Prise en charge employeur (CPAM, mutuelles, centres de santé, mairies).** Pour les prises en charge employeur, édition d'une convention et paiement après la date de la journée (virement).

**Article 6. Protection des données personnelles conformément au Règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.** Les informations communiquées pour l'inscription à la *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire* pourront être utilisées pour transmettre aux inscrits des informations relatives à la *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire* ou aux autres activités du groupe EDIMARK. Elles pourront également être transmises aux prestataires présents sur la *Journée de pathologie infectieuse pédiatrique ambulatoire*. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, le consommateur dispose à tout moment, notamment, d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification concernant ses données personnelles. Vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès du contact suivant : EDIMARK - Médecine & enfance - Mme Charlotte Muczinski, 44, rue de Prony, 75017 Paris.

**Article 7. Droits de propriété intellectuelle.** Les contenus mis à disposition de l'apprenant durant la durée de son inscription restent la pleine propriété d'EDIMARK. EDIMARK concède à l'utilisateur une licence d'utilisation strictement personnelle, non exclusive et incessible pour une durée limitée à celle de la journée d'information telle qu'indiquée dans la confirmation d'inscription. Toute reproduction est formellement interdite sous peine de poursuite.

**Article 8. Dommages éventuels/Force majeure.** L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas de dommages directs ou indirects survenant lors de ses prestations. Il ne pourra être tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français, y compris les grèves de transport, l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou des réseaux de communication électroniques et plus généralement pour toute cause extérieure indépendante de sa volonté ou pour le fait d'un tiers.

**Article 9. Accréditation.** EDIMARK est un groupe de presse spécialisé dans la formation et l'information à destination des professionnels de la santé. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 493 005 581 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

**Article 10. Droit applicable et juridictions compétentes.** Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de contestation portant sur l'application ou l'interprétation de ces conditions, les parties conviennent de rechercher une solution amiable. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le tribunal judiciaire de Paris.